

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE RUMIGNY
80680 RUMIGNY**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 OCTOBRE 2024

La réunion débute à 18h00 sous la présidence du maire, M. Dominique EVRARD.

Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. Dominique EVRARD, Mmes Nadine RUELLE, Marie-Claude BOUTIN, M. Éric LECUYER, Mmes Florence MESSIO, Dominique SCHAEVERBEKE, M.Jean-Baptiste CARON, Pierre FERCHAUD, Mme Christine BRULÉ, MM. Gérard ADT, Frédéric SAPART, Mme Véronique DUQUESNE.

Sont absents, excusés :

Mme Céline BETHOUART qui a donné pouvoir à Monsieur Dominique EVRARD
M. Nicolas BINOIST qui a donné pouvoir à Monsieur Gérard ADT
Mme Graziella GRENON qui a donné pouvoir à Monsieur Pierre FERCHAUD

Sont absents, excusés et représentés :

Le conseil municipal désigne Marie-Claude BOUTIN secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 2024-31 DON A LA COMMUNE
- 2024-32 AMIENS METROPOLE - AVENANT A LA CONVENTION DE REMBOURSEMENT
- 2024-33 DECISION MODIFICATIVE N°3 – REEQUILIBRE DU BUDGET COMMUNAL
- 2024-34 MODIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE
- 2024-35 RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – TOME 1 - GESTION DES COMPTES D'AMIENS METROPOLE
- 2024-36 RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – TOME 2 - GESTION DES COMPTES D'AMIENS METROPOLE
- 2024-37 ADOPTION DU CFU (Compte Financier Unique) – CHOIX DE L'EXERCICE
- 2024-38 REFECTION DE VOIRIES - ETUDE DES DEVIS COLAS
- 2024-39 RENOVATION DES SANITAIRES DE L'ECOLE – DEVIS M. BRASSART

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 17 JUIN 2024

Le procès-verbal est approuvé par les membres présents.

INFORMATIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire communique au conseil municipal les informations suivantes :

- Fête de l'automne et d'Halloween le dimanche 27 octobre à la salle polyvalente (recherche de 2 volontaires pour encadrer le défilé des lampions)
- Deux nouvelles enseignantes sont arrivées à l'école : Mme Carine GELI (lundi, mardi et jeudi) et Mme Adeline SELLIER (vendredi)

- Le dispositif d'assainissement autonome de l'école et de la mairie est très dégradé. La fosse est en mauvais état, des canalisations cassées ou obstruées par des racines. Après une vidange, les agents communaux l'ont remis en fonction. Mais contact a été pris avec un bureau d'études pour la réhabiliter.
- Les éléments récemment reçus d'Amiens Métropole devraient nous permettre de demander des subventions pour l'aménagement de la place de la Mairie.
- Nous devons statuer sur une proposition concurrente d'assurance des biens de la commune.
- Un nouveau contrat d'un an a été passé avec EDF pour l'alimentation en électricité de la salle polyvalente. Il s'ensuit une augmentation de l'ordre de 20% du coût de l'énergie.
- Un courrier en recommandé a été adressé au propriétaire du château qui refuse obstinément d'élaguer les branchages en limite de voie publique.
- Une journée participative est envisagée le 23 novembre pour nettoyer les plantations de l'année dernière.
- De nombreux riverains de la rue Saint Fuscien se plaignent de la présence de nombreux chats.

2024-31 DON A LA COMMUNE

Une habitante de Rumigny tient absolument à faire un don de 100 euros à la commune pour l'aide que la commune lui a apporté suite à la perte d'un animal de compagnie.

Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal l'autorisation d'encaisser pour le compte de la commune le chèque de 100 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter ce don de 100 euros.

2024-32 AMIENS METROPOLE - AVENANT A LA CONVENTION DE REMBOURSEMENT

Un compteur d'eau spécifique aux vestiaires du stade de football a été installé par Amiens Métropole depuis quelques mois, le compteur étant commun à la salle polyvalente auparavant. Ce compteur aurait dû être posé avant 2021.

Une fuite sur le compteur commun avant cette installation a engendré des factures d'eau élevées que la commune a dû régler.

Amiens Métropole propose à la commune, afin de lui rembourser la part des factures d'eau incombant à la communauté d'agglomération, de signer un avenant à la convention de remboursement signée en 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de remboursement signée en 2021 avec Amiens Métropole.

2024-33 DECISION MODIFICATIVE N°3 – REEQUILIBRE DU BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de procéder à une décision modificative sur le budget communal 2024 afin de rééquilibrer les chapitres 021 et 023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de modifier le budget 2024 ainsi :

En dépenses de fonctionnement :

- De réduire le chapitre 23 « Virement de la section d'investissement » de 11 000,00 €
- D'abonder le compte 615221 « Entretien et réparations – bâtiments publics » de 11 000,00 €

2024-34 MODIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que de nombreux locataires de la salle polyvalente le week-end émettent le souhait de se voir remettre les clés le jeudi soir ou le vendredi matin afin d'avoir du temps pour installer la décoration, notamment pour les mariages. Ce faisant, ils ne payent pas de location pour la journée du vendredi.

Actuellement, le contrat de location stipule que les clés sont remises le vendredi à 18h00.

Pour rappel, le tarif de location pour un week-end (samedi et dimanche) est de 350 € pour les habitants de la commune et 500 € pour les habitants extérieurs et de 125 €/250 € pour une journée en semaine.

Monsieur le Maire propose qu'en cas de remise des clés aux locataires le vendredi avant 12h00, un supplément de 50 € pour les habitants de la commune et de 100 € pour les habitants extérieurs, stipulé sur le contrat de location soit facturé. Il propose de modifier le contrat de location dès le 01/01/2025, les contrats pour les locations de la fin d'année 2024 étant déjà signés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de modifier le contrat de location en indiquant l'option de remise des clés le vendredi avant 12h, facturée 100 € pour les habitants extérieurs et 50 € pour les habitants de la commune.

2024-35 RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES- TOME 1 – GESTION DES COMPTES D'AMIENS METROPOLE

La Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France a transmis à Amiens Métropole un rapport d'observations définitives relatif à la gestion de la communauté d'agglomération pour les exercices 2018 et suivants qui a son tour, l'a transmis à la commune.

Monsieur le Maire présente ce rapport au conseil municipal, celui-ci ayant été transmis en amont aux conseillers.

Le conseil municipal prend acte du rapport relatif à la gestion d'Amiens Métropole pour les exercices 2018 et suivants et notamment son tome 1 : gouvernance et finances.

2024-36 RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES- TOME 2 – GESTION DES TRANSPORTS D'AMIENS METROPOLE

La Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France a transmis à Amiens Métropole un rapport d'observations définitives relatif à la gestion de la communauté d'agglomération pour les exercices 2018 et suivants qui a son tour, l'a transmis à la commune.

Monsieur le Maire présente ce rapport au conseil municipal, celui-ci ayant été transmis en amont aux conseillers.

Le conseil municipal prend acte du rapport relatif à la gestion d'Amiens Métropole pour les exercices 2018 et suivants et notamment son tome 2 : enquête régionale sur la tarification des services de mobilité urbaine.

2024-37 ADOPTION DU CFU (Compte Financier Unique) – CHOIX DE L'EXERCICE

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024, précise que les collectivités territoriales adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026 un compte financier unique (CFU), qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Les collectivités peuvent donc choisir de le produire à compter de 2025.

Le CFU a pour but de simplifier la présentation des comptes et de regrouper dans un même document le compte administratif et le compte de gestion. Le document est entièrement dématérialisé et les contrôles de cohérence sont entièrement automatisés.

Le calendrier de vote des comptes reste inchangé.

L'expérimentation du CFU peut se faire sur l'année 2025 pour une adoption définitive sur l'exercice 2026.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal d'adopter la mise en place du CFU dès l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter la mise en place du CFU dès l'exercice comptable 2025.

2024-38 REFECTION DE VOIRIES - ETUDE DES DEVIS COLAS

Délibération ajournée

2024-39 RENOVATION DES SANITAIRES DE L'ECOLE – DEVIS DE M. BRASSART

Monsieur le Maire présente le devis de Monsieur BRASSART, architecte, pour l'étude de la rénovation des sanitaires de l'école, réalisé suite à sa visite du 18 septembre dernier. Ce devis a été transmis en amont aux conseillers.

Il s'élève à 4 550,00 € HT (5 460,00 € TTC)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de retenir cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h25.

Madame Marie-Claude BOUTIN
Secrétaire de séance



Monsieur Dominique EVRARD
Maire



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2024

ORDRE DU JOUR

- 2024-31 DON A LA COMMUNE
- 2024-32 AMIENS METROPOLE - AVENANT A LA CONVENTION DE REMBOURSEMENT
- 2024-33 DECISION MODIFICATIVE N°3 – REEQUILIBRE DU BUDGET COMMUNAL
- 2024-34 MODIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE
- 2024-35 RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – TOME 1 - GESTION DES COMPTES D'AMIENS METROPOLE
- 2024-36 RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – TOME 2 - GESTION DES COMPTES D'AMIENS METROPOLE
- 2024-37 ADOPTION DU CFU (Compte Financier Unique) – CHOIX DE L'EXERCICE
- 2024-38 REFECTION DE VOIRIES - ETUDE DES DEVIS COLAS
- 2024-39 RENOVATION DES SANITAIRES DE L'ECOLE – DEVIS DE M. BRASSART

Conseillers présents :

Mme Nadine RUELLE, 1ère adjointe
Mme Marie-Claude BOUTIN, 2ème adjointe
M. Éric LECUYER, 3ème adjoint
Mme Florence MESSIO
Mme Dominique SCHAEVERBEKE
M. Jean-Baptiste CARON
M. Pierre FERCHAUD
Mme Christine BRULÉ
M. Gérard ADT
M. Frédéric SAPART
Mme Véronique DUQUESNE

Conseillers absents excusés :

Mme Céline BETHOUART qui a donné pouvoir à Monsieur Dominique EVRARD
M. Nicolas BINOIST qui a donné pouvoir à Monsieur Gérard ADT
Mme Graziella GRENON qui a donné pouvoir à Monsieur Pierre FERCHAUD

Conseillers absents, excusés et représentés :

Madame Marie-Claude BOUTIN
Secrétaire de séance



Monsieur Dominique EVRARD
Maire



